

Le 25 juillet 2017

Chers membres,

Le moment est venu de penser à réserver votre plage horaire pour la saison d'hiver.

Ceux parmi vous qui avaient déjà une réservation l'année dernière sont prioritaires jusqu'au 25 août pour la plage horaire qu'ils occupaient, pour autant qu'ils me confirment le renouvellement de leur réservation avant cette date :

- Soit, *de préférence*, en m'envoyant un e-mail (clg.legrain@gmail.com )
- Soit par téléphone au 081/568592 ou 0478/688736

**Et** en versant un acompte de 100 € sur le compte n° BE80 7512 0546 9177 de l'A.S.B.L. T.C. La Bruyère.

La saison d'hiver commencera le samedi 30 septembre 2017 pour se terminer le dimanche 2 avril 2018.

***Comme à l'habitude, il y aura un tournoi de doubles durant le congé de Carnaval et le Comité se réserve une éventuelle 2<sup>ème</sup> suspension de location.***

Voici les tarifs de location :

- Nouveau tarif pour la réservation d'une heure par semaine durant toute la saison d'hiver:

		Bulle « dur »	Bulle « brique »
En semaine	Avant 18 h	194,00€	223,00 €
	De 18 h à 22 h	290,00€	318,00 €
	Après 22 h	263,00 €	290,00 €
Week-end	De 8 h à 9 h	194,00 €	223,00 €
	De 9 h à 17 h	234,00 €	263,00 €
	De 17 h à 22 h	263,00 €	290,00 €
	Après 22 h	234,00 €	263,00 €

Un supplément de 20 €, **par personne**, non-membre (d'été) du club sera exigé quelque soit le nombre d'heures jouées. Les joueurs non-inscrits à l'AFT devront verser en plus 24,15 € afin de s'affilier.

Pour les paiements, j'insiste pour n'avoir qu'**un seul interlocuteur par tranche horaire**, qui s'occupera de récolter l'argent auprès des différents participants. Cela signifie uniquement **2 paiements par tranche horaire** : l'acompte qui fera office de réservation ferme et le solde avant le 01/11/2017.

- Location d'un couvert à l'heure, pendant la saison d'hiver :
  - Jusqu'à 17 heures: 16 € éclairage compris + 2 € pour les non-membres.
  - Après 17 heures: 18,50 € éclairage compris + 2 € pour les non-membres.
  - Pour le paiement du terrain à l'heure :
    - la location se fait exclusivement via [www.tclb.be](http://www.tclb.be)
    - le paiement est réclamé par email tous les 2 mois en même temps que celui des éventuelles notes de bar.

Avec mes salutations sportives,  
*Claude Legrain*